

## EXIGEONS LA DIGNITÉ

# DÉFENDRE UNE TERRE ET UN MODE DE VIE LES CRIS DU LAC LUBICON

## LES PEUPLES AUTOCHTONES DE L'ALBERTA (CANADA)

### UN ENVIRONNEMENT SAIN EST UN DROIT HUMAIN

AMNESTY INTERNATIONAL

Document public

AMR 20/005/2009

ÉFAI

2009

***« Ils vivaient de ce que fournit la nature. C'était leur moyen de subsistance. C'est ce qu'ils connaissaient. Et puis, à la fin des années 1970, la route toutes saisons a été ouverte [pour se rendre aux champs pétrolifères]. Tout à coup, il y a eu moins de gibier. Ils ne pouvaient plus vivre comme avant. »***

Cynthia Tomlinson, une Cri du lac Lubicon

Des milliards d'euros de pétrole et de gaz ont été extraits des terres ancestrales du peuple autochtone cri du lac Lubicon, dans le nord de l'Alberta (Canada). Mais les Cris vivent dans la pauvreté. Leur économie et leur mode de vie ont été pratiquement anéantis par la destruction de l'habitat animal. Et ils attendent toujours de nombreux services essentiels, comme la fourniture d'eau potable ou l'installation d'un réseau d'assainissement.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial reconnaissent la nécessité de négocier un accord foncier avec les Cris du lac Lubicon. Cependant, aucune négociation n'a eu lieu depuis 2003 et le gouvernement provincial continue à autoriser l'exploitation du pétrole et du gaz sur les terres des Cris.

## **PASSEZ À L'ACTION !**

Veillez signer cette carte postale et l'envoyer au Premier ministre de l'Alberta, Ed Stelmach.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.amnesty.ca/lubicon](http://www.amnesty.ca/lubicon) (en anglais).

---

**Monsieur le Premier ministre,**

La destruction de la culture et du mode de vie d'un peuple autochtone est une conséquence inacceptable de l'exploitation du pétrole et du gaz. À maintes reprises, les organes des Nations unies chargés des droits humains ont appelé les dirigeants canadiens à respecter et à garantir les droits des Cris du lac Lubicon.

En attendant une juste résolution de ce conflit foncier, j'exhorte le gouvernement de l'Alberta à veiller à ce qu'aucune nouvelle exploitation de pétrole et de gaz ne soit autorisée sur les terres des Cris, sans l'accord préalable de ceux-ci.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

**Signature :**

**Nom :**

**Pays :**

---

M. Ed Stelmach  
Premier Ministre de l'Alberta  
307 Legislature Bldg  
10800 – 97<sup>th</sup> Avenue  
Edmonton, AB  
Canada  
T5K 2B6



Installations pétrolières et gazières sur les terres des Cris du lac Lubicon.  
© Amnesty International



Terres ancestrales des Cris du lac Lubicon.  
© Amnesty International